

L'Observatoire

La Lettre de l'Observatoire de la Création d'Entreprise en Haute-Savoie

La survie à trois ans des entreprises reprises

75% des entreprises de moins de 100 salariés, qui ont changé de main en 2008 dans le département, ont passé le cap des trois ans et ce, malgré le contexte économique difficile de la période analysée par l'Observatoire (2008-2011). C'est une bonne nouvelle pour la sauvegarde du tissu économique et le maintien de l'emploi. Le point sur les conditions de cette pérennité et sur le développement de ces « jeunes reprises ».

Analyse de la pérennité : satisfaisante malgré la conjoncture

La reprise plus résistante au temps que la création

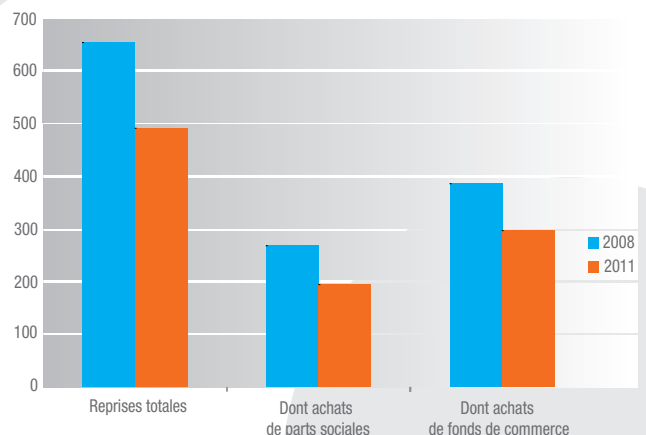
- En 2011, soit environ trois ans après la reprise, le taux de pérennité des entreprises concernées s'établit à 75%. Il est relativement bon étant donné le contexte économique de la période analysée. A titre de comparaison, le taux de survie à trois ans des entreprises créées en 2006 en Haute-Savoie s'établissait à 63%. Le taux de survie des reprises est donc supérieur de 16 points à celui des créations.

Cette mise en perspective entre les taux de survie des reprises et des créations, malgré son intérêt, reste toutefois délicate à commenter. Dans le cas de l'analyse de la survie des reprises, les entreprises peuvent avoir connu, au cours des 3 premières années, de profondes modifications sur le plan du capital. Deux types d'événements peuvent, en effet, modifier l'analyse de la pérennité : les entreprises intégralement ou partiellement cédées depuis à un repreneur. Ces deux types d'événements représentent 7% des entreprises des entreprises interrogées.

Par conséquent, le taux « réel » de continuité économique est de 82%. Ainsi, 18% des entreprises reprises disparaissent véritablement du tissu économique haut-savoyard.

- Les reprises par achat de parts semblent avoir des chances de pérennité similaires à celles par achat de fonds.

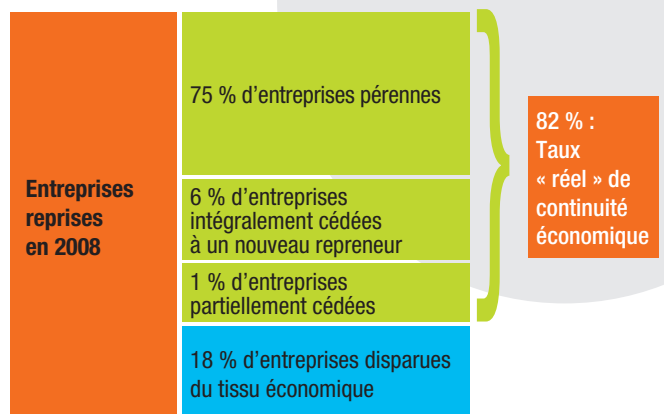
Nombre d'entreprises existantes en fonction du type de reprise



Zoom

192 reprises en location-gérance ont été identifiées en 2008. En 2011, 106 sont toujours actives soit un taux de survie de 55 %, largement inférieur aux autres types de reprises.

La raison ? La nature même des entreprises (très souvent commerce de détail et restauration) et de ce type de reprise : il s'agit d'un bail d'une durée souvent limitée dans le temps - avec la possibilité, pour le propriétaire, de reprendre le contrôle de son fonds de commerce - ou d'une reprise progressive, avec conclusion d'une location-gérance pour tester son projet avant le rachat.



Facteurs importants de la pérennité : l'activité et la taille

Le secteur des services aux particuliers enregistre le taux de survie le plus important à l'inverse de la construction (le plus faible). Trois secteurs d'activité enregistrent des taux de survie supérieurs à 75 % : les services aux particuliers, le secteur agrégé industrie / transport et le secteur commerce et réparation. Malgré un poids important dans le nombre de reprises en 2008 (32% des reprises), le secteur hébergement/restauration présente une pérennité inférieure au taux départemental.

Répartition sectorielle des reprises en 2008 et taux de survie en 2011

	Répartition des reprises en 2008	Taux de survie en 2011
Commerce et réparation	27 %	79 %
Hébergement et restauration	32 %	73 %
Construction	6 %	70 %
IAA, Industrie et Transport	9 %	81 %
Services aux entreprises	6 %	71 %
Services aux particuliers	12 %	87 %
Métiers de Bouche	8 %	74 %
Total	100 %	

N.B. : Métiers de Bouche comprend les charcuteries, les boulangeries, les boulangeries-pâtisseries et les pâtisseries.

Il existe une relation positive entre la taille de l'entreprise et la survie de la reprise. Plus l'entreprise comptait de salariés au moment de la reprise, plus le taux de pérennité est important. Ce taux passe de 66% pour les entreprises sans salarié à 81% pour les entreprises de 20 salariés et plus.

Répartition des reprises en 2008 en fonction de la taille et taux de survie en 2011

	Répartition des reprises en 2008	Taux de survie en 2011
0 salarié	31 %	66 %
1 à 5 salariés	54 %	78 %
6 à 19 salariés	13 %	82 %
20 à 99 salariés	2 %	81 %
Total	100 %	



Développement des « reprises » : des croissances relatives

Des hausses d'activité modestes

La moitié des entreprises reprises en 2008, toujours actives fin 2011, a connu une hausse du chiffre d'affaires qui a été par ailleurs stable pour un cinquième d'entre elles.

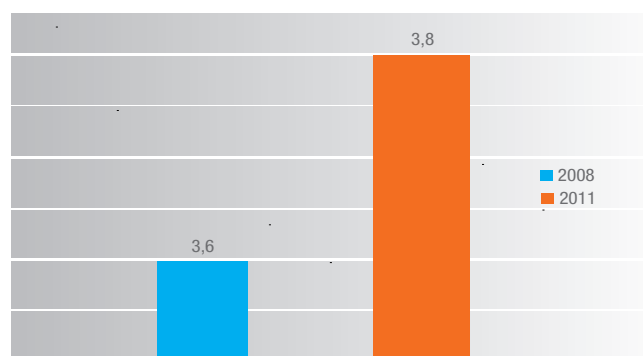
La hausse moyenne de l'activité a cependant été modeste : l'estimation de l'évolution globale du chiffre d'affaires se situe dans une fourchette de 2% à 3%, moyenne cachant de très fortes disparités.

Une faible progression des effectifs

En 2011, l'effectif moyen s'établit à 3,8 salariés. Cette moyenne se base sur les effectifs moyens des entreprises reprises en 2008 mais toujours actives en 2011. Pour identifier la dynamique de création d'emplois des entreprises reprises, il est nécessaire de connaître le nombre moyen de salariés le jour de la reprise pour ces dernières en 2008.

L'effectif moyen s'établit à 3,6 salariés soit une progression de 0,2 salariés. Ainsi, la dynamique de création d'emplois au sein des entreprises reprises en 2008, toujours actives fin 2011 est assez modeste, d'environ 5% sur 3 ans soit environ 2% par an, chiffre à rapprocher de la croissance du chiffre d'affaires comprise entre 2% et 3%.

Effectifs moyens des seules entreprises reprises toujours en activité au moment de la reprise et à trois ans



> Stabilité globale de l'emploi

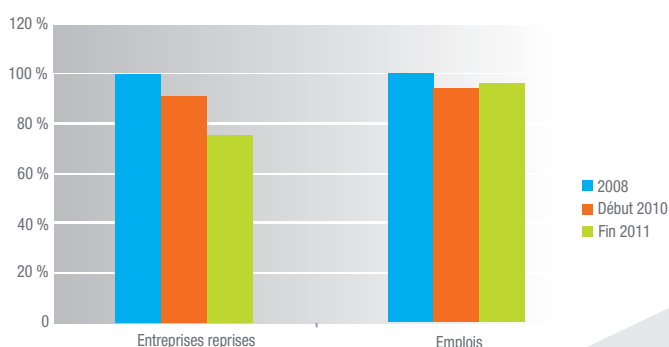
• On observe une stabilité globale de l'emploi qui avait été maintenu en 2008. Avec 2 200 emplois sauvegardés en 2008, le solde n'est que très légèrement négatif fin 2011, 2 150 emplois (2 000 emplois + 150 emplois conservés dans les entreprises partiellement ou intégralement cédées à un nouveau repreneur) ayant été maintenus.

Deux phénomènes expliquent cette situation :

- la croissance des entreprises pérennes qui explique un taux de survie des emplois supérieur à celui des entreprises reprises,
- la disparition des plus petites entreprises qui ont les taux de survie les plus faibles.

Ainsi, les embauches compensent quasiment les pertes d'emplois enregistrées, principalement dans les TPE.

Taux de pérennité des entreprises et des emplois



• La thématique des reprises d'entreprises joue bien un rôle prépondérant dans le maintien de l'emploi sur notre territoire. La création d'emplois reste relativement limitée. Rappelons toutefois que le contexte économique 2008-2011 est pour le moins difficile.

> Des investissements quasi systématiques

• Quatre repreneurs sur cinq ont investi depuis la reprise de leur entreprise. Les montants se situent dans une fourchette moyenne comprise entre 60 000 et 80 000 euros. Par exemple, le montant médian des investissements dans l'hébergement/restauration est de 56 000 euros.

Les trois principaux postes sont :

- l'achat de matériel nécessaire à la production de biens ou services,
- l'agencement de locaux,
- l'achat de matériel informatique et bureautique.

> Des difficultés classiques

• 45 % des repreneurs ont rencontré des difficultés assez ou très importantes depuis la reprise de leur entreprise mais classiques dans la vie d'un dirigeant : problèmes de marché, de trésorerie et de personnel (gestion et recrutement).

• 1/3 des dirigeants estiment n'avoir rencontré aucune difficulté au cours de la période des 3 ans.

> Un recours au conseil fréquent

• Les ¾ des dirigeants repreneurs ont souvent recours à au moins un conseiller. Les experts-comptables jouent un rôle majeur dans l'appui aux entreprises reprises (81 % ont recours à leur conseil occasionnellement et régulièrement), très loin devant tous les autres intervenants potentiels. Les chambres consulaires arrivent en troisième position (17 %) des experts sollicités après les avocats (25 %).

• Il n'existe pas de lien direct entre les difficultés rencontrées et le recours aux conseils, tout comme entre les difficultés et la taille de l'entreprise.

• Les entreprises en croissance font toutefois le plus souvent appel à un expert.

> Une satisfaction généralisée

• 80 % des repreneurs toujours en activité sont satisfaits d'avoir repris une entreprise. Ce taux de satisfaction varie en fonction des difficultés rencontrées depuis la reprise et de l'évolution du chiffre d'affaires.

> Quid de l'avenir ?

Des intentions d'embauche...

• 40% des repreneurs toujours en activité comptent recruter dans les cinq ans à venir. Le nombre moyen d'embauches envisagées est de une personne. Néanmoins, lorsque la base de calcul est réduite aux seuls repreneurs ayant l'intention d'embaucher, le nombre moyen d'embauches s'élève à 2,4 salariés. Cette estimation laisse entrevoir un potentiel total d'environ 500 créations d'emploi à 5 ans.

...Et de cession

• 2/3 des repreneurs envisagent de céder leur entreprise ou seraient intéressés pour le faire si une offre spontanée jugée correcte leur était proposée.

• Seulement 4% des repreneurs jugent que leur entreprise n'a pas suffisamment de valeur pour être revendue.

• L'intention de céder est croissante avec le niveau de difficultés rencontrées par leur entreprise actuellement. Ainsi, 80 % des dirigeants rencontrant de très fortes difficultés souhaitent vendre à court ou moyen terme contre 36 % des dirigeants n'ayant pas de difficultés réelles.

Les principales incitations à la cession sont :

- réaliser une plus value financière,
- éviter une situation économique difficile. (Cette incitation est prépondérante pour les dirigeants souhaitant céder dans les 12 mois à venir),
- créer ou reprendre une autre entreprise,
- partir en retraite.

12 % des repreneurs envisagent de céder leur entreprise pour reprendre une nouvelle entreprise. On les appelle des « serial repreneurs ».

En résumé



Les situations des entreprises reprises en 2008 sont loin d'être figées.

Elles illustrent parfaitement un univers économique en mouvement avec des disparitions définitives, de nouvelles cessions intégrales ou partielles, des activités en croissance (légère), des effectifs en progression (sensible) et des projets d'embauche.

En arrière-plan, la cession reste une éventualité pour les dirigeants, notamment pour ceux rencontrant de grosses difficultés.



Le cap des trois ans est important

Denis Bergerand (44 ans), ancien directeur de production et responsable qualité dans l'industrie, a repris en 2009, l'entreprise de décolletage Jarrossay, créée en 1949, à Cluses.



Quelles ont été les conditions de cette reprise et l'évolution de l'entreprise depuis ?

Nous avons repris en pleine crise. L'équipe de cinq salariés était en chômage partiel deux jours par semaine et l'entreprise légèrement déficitaire. Nous avons donc cherché de nouveaux partenaires et rationalisé l'organisation interne pour optimiser son efficacité.

La première année, le chiffre d'affaires a grimpé de 20% et nous sommes redevenus bénéficiaires. La deuxième, nous avons enregistré une nouvelle hausse de 20%, avons embauché une personne, investi en matériel et acquis un logiciel (ERP).

En 2012, nous tablons sur une progression de 30%. Nous avons embauché une personne et également poursuivi notre développement en rachetant une TPE (deux salariés) au savoir-faire et équipement complémentaires aux nôtres.

Quid du cap des trois ans ?

Il est très important. Il faut bien trois ans pour digérer les investissements, la réorganisation, pour connaître les clients, faire adhérer l'équipe à une nouvelle vision, prospecter dans un contexte de concurrence importante et une conjoncture difficile... La charge de travail est très lourde et pouvoir bénéficier de l'appui de conseillers extérieurs (expert-comptable, avocat d'affaires...) est important !

Et si c'était à refaire ?

Je le referais. Je suis content d'avoir repris une entreprise. C'est une expérience passionnante. Toute la journée, je change de métier ce qui nécessite beaucoup de réactivité et d'adaptabilité. Aujourd'hui, je souhaite consolider et poursuivre le développement de l'activité.



METHODOLOGIE

Les statistiques de reprises d'entreprises sont issues d'une méthode de chiffrage de la reprise d'entreprise mise en place par l'Observatoire en collaboration avec le cabinet TMO-Régions, à partir des fichiers de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie (champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Cette méthode redéfinit les contours économiques et les niveaux de reprise grâce à des indicateurs clés : maintien de l'activité dans un même lieu, continuation de l'activité, reprise des moyens de production et reprise de clientèle.

En 2008, 848 reprises d'entreprises (moins de 100 salariés) ont été identifiées en Haute-Savoie, suivant une méthodologie inédite mise en place par l'Observatoire et permettant de comptabiliser, de manière distincte, les rachats de parts sociales (au nombre de 269), les locations-gérances (192) et les rachats de fonds de commerce (386).

Les locations-gérances ont été exclues de l'analyse. Ainsi, parmi les 655 entreprises reprises, 225 ont fait l'objet d'un suivi de leur développement. Elles ont été interrogées une première fois début 2010 pour connaître le profil du reprenneur, du cédant et de l'entreprise (Etude de l'Observatoire Novembre 2010) et une deuxième fois en 2011, pour analyser leur survie et leur développement.

Les travaux de l'Observatoire de la Création d'Entreprise en Haute-Savoie sont l'expression d'un partenariat entre l'Agence Economique Départementale et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie en association avec ses partenaires Création/Transmission.



Partenaires techniques de l'Observatoire de la Création d'Entreprise :



Edité par la CCI de la Haute-Savoie et l'Agence Economique Départementale
Date de diffusion : Avril 2012

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA HAUTE-SAVOIE



AGENCE
ECONOMIQUE



Observatoire de la Création d'Entreprise en Haute-Savoie

Contact : Florian ZORTEA

CCI de la Haute-Savoie
5, rue du 27^e B.C.A.

BP 2072 - 74011 Annecy Cedex
Tél. : 04 50 33 72 00

info@observatoire-creation.com

www.observatoire-creation.com